

plaisir de constater que le gouvernement reprend ce travail, et j'espère que des mesures seront prises à ce sujet bientôt au cours de la présente session. D'après le volume de travail ébauché dans le discours du trône, à moins que l'on ne réforme le Règlement qui régit actuellement notre activité, ce n'est pas 14 mois qu'il faudra pour terminer le programme mais deux ans. J'estime que le gouvernement devrait se hâter de présenter, au moins à titre d'essai, certaines des recommandations soumises à la Chambre par le comité spécial de la procédure. Il est impérieux de moderniser le Règlement de la Chambre si l'on veut abattre la somme de travail qui nous est présentée.

Je suis ravi aussi que le gouvernement ait jugé bon de mentionner la nécessité d'un commissaire parlementaire ou *ombudsman* mais je ne parviens pas à comprendre pourquoi le gouvernement essaie d'éluder la question en disant qu'une commission royale s'impose pour étudier plus à fond la proposition. Le comité qui a étudié le rôle d'un *ombudsman* et qui a présenté un rapport à la Chambre a accompli sa tâche à fond. J'avais espéré que le gouvernement aurait saisi l'occasion, lors de la présentation du rapport, de dire qu'il se proposait de créer un poste de protecteur des droits civils des particuliers, ce qui est le rôle d'un *ombudsman*.

Je félicite aussi le gouvernement de son attitude au sujet du Vietnam. Nous devons être réalistes. A mon sens, on n'établira jamais la paix grâce à une politique d'apaisement, paix qui est devenue essentielle depuis que tous les pays du globe se sont rendu compte que la guerre est futile, et que, loin de régler les différends, elle anéantit les nations. Ce n'est sûrement pas en assujettissant une idéologie à une autre ou en asservissant un pays qu'on règlera paisiblement les problèmes du monde et qu'on exploitera comme il se doit les ressources humaines et matérielles de l'humanité.

J'ai trouvé fort intéressant d'entendre le premier ministre d'Australie déclarer, hier encore, que l'intervention américaine au Vietnam constitue le plus grand acte de courage dont le monde ait été témoin depuis que la Grande-Bretagne a résisté seule à l'agresseur, au cours de la seconde Grande Guerre. D'après lui, le geste posé par les États-Unis, au nom du monde libre, est l'un des plus nobles exemples de justice et de loyauté aux principes qui puisse se concevoir.

Il ne s'ensuit pas que nous devions toujours suivre l'orientation imprimée chez nos grands voisins du Sud ou nous faire l'écho de leurs paroles, mais comprenons bien que les compromis ne remédient pas nécessairement aux problèmes que nous affrontons dans cette région du globe.

En écoutant les émissions de nouvelles chaque matin et chaque soir, en particulier les bulletins de Radio-Canada, on peut se demander si les créateurs de politiques sur notre continent ne seraient pas M. Walter Lipmann et M. James M. Minifie, à part les quelques échos lancés de ce côté-ci de la frontière par le chef du Nouveau parti démocratique, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas).

Comment se fait-il que nous n'entendions aucun grief au sujet de la persécution des Juifs en Russie? Comment se fait-il que les marcheurs de la paix ne protestent pas contre le massacre de dizaines de milliers de villageois vietnamiens par le Vietcong? Pourquoi n'avons-nous pas entendu de protestations, par l'intermédiaire des agences de nouvelles, au sujet des dizaines de milliers de villageois congolais massacrés par les forces rebelles, qui sont encouragées par les nations communistes

Vu la confusion qui règne dans les problèmes qui nous assaillent, nous semblons avoir perdu de vue un grand nombre de questions d'importance. Quel est notre concept du monde? Est-ce un lieu où les hommes peuvent vivre en paix entre nations comme entre voisins, en respectant tout ce qui nous divise et qui, pourtant, nous donne une dignité que tout être humain doit avoir? Trop nombreux sont nos chefs de file qui ne croient pas suffisamment en ce qu'ils devraient croire, et qui nous forcent ainsi à choisir des moyens médiocres pour sortir des dilemmes que nous devons envisager.

A cet égard, la proposition du gouvernement de former une compagnie de jeunes Canadiens est une excellente idée. La création d'un tel organisme aura des répercussions prodigieuses parmi les jeunes, non seulement en vue de développer en eux le sens de la beauté, mais aussi le sens de la responsabilité et de la discipline dans la vie. A une époque caractérisée par une moralité relâchée nous avons le plus grand besoin aujourd'hui de nous rattacher au sens de la responsabilité. Tout ce qui, d'une part, nous affermit la discipline et, d'autre part, nous donne l'occasion de fournir un effort à une cause commune, contribuera à l'édification de notre nation. Mais bien au-delà de tout cela, un tel projet, bien conçu et fondé sur les plus hauts principes essentiels à la liberté humaine, nous aiderait à partager les responsabilités d'autres pays étrangers et donnerait à nos jeunes l'occasion d'aller secourir les moins fortunés qu'eux.

Cela produit un double effet, comme je l'ai constaté dans bien des pays sous-développés. Non seulement cela fait-il le nécessaire pour aider ces gens à s'aider eux-mêmes, mais c'est une aide formidable au pays d'origine des jeunes, particulièrement quand ils revien-